



Continuité pédagogique - Premier degré

jeudi 12 mars 2020, par [Virginie Favrat](#)

Le dispositif d'accompagnement des équipes mis en place dans l'académie de Lyon

Le directeur d'école, en lien étroit avec l'IEN de circonscription, reste l'interlocuteur privilégié des familles.

Celles-ci ne doivent pas s'adresser directement aux services départementaux et académiques qui viennent en appui des équipes de terrain.

Les inspecteurs de circonscription et les directeurs d'école s'adressent au niveau départemental et plus directement à l'inspecteur et au conseiller pédagogique en charge du numérique, qui ont la possibilité de mobiliser le réseau d'Erud afin d'apporter aide, conseils et assistance.

Au sein de l'équipe de circonscription, l'Erud est l'interlocuteur privilégié de l'IEN pour accompagner les équipes d'école et faire le lien avec le réseau départemental pour le numérique éducatif.

Pour permettre la cohérence d'action académique, une cellule spécifique de mutualisation des questions et des solutions entre les départements est installée. Elle se réunit autant que de besoin, et est en capacité de déployer très rapidement, en lien avec les directeurs et IEN CCPD concernés, les différents outils nécessaires à la mise en œuvre de la continuité. Elle peut rapidement mobiliser les accompagnements renforcés nécessaires.



Les ressources numériques

Mise en place d'une [page dédiée](#) du site de la [DANE de Lyon](#), regroupant les ressources nationales, départementales, et les sites « privés » repérés par les chargés de projet. Avec classement par cycle.

Les outils de la continuité pédagogique

Mise en place d'une [page dédiée](#) du site de la [DANE de Lyon](#), regroupant une sélection d'outils pertinents accompagnés de tutoriels.

[Vademecum sur la continuité pédagogique](#) publié sur Eduscol